

Formation Accompagnant Éducatif et Social

Présentation de la formation

L'accompagnant éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrices de son projet de vie.

En lien avec l'entourage de la personne, il l'accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement.

Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe pluri-professionnelle il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés dans le respect de la personne, de ses choix et de son consentement.

Il établit une relation attentive et bienveillante de proximité, en fonction des capacités et potentialités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales).

Il accompagne la personne dans la réalisation des actes de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, aide aux déplacements...) en fonction de ses capacités et de ses choix.

Il participe à l'entretien du cadre de vie de la personne que ce soit à son domicile ou en établissement. Il soutient et favorise la communication et l'expression de la personne dans le cadre d'une relation individuelle ou de groupe qu'elle soit verbale ou non verbale.

Il participe au bien-être physique et psychologique de la personne dans les différentes étapes de sa vie, de l'enfance à la fin de vie.

Il contribue à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social.

Lorsqu'il exerce au sein d'une institution ou d'un service, il inscrit son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement.

Il prend en compte et communique avec les familles et les aidants.

Il transmet et rend compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement ainsi que de l'aide apportée ou proposée. Dans ce cadre, il évalue régulièrement son intervention et la réajuste en fonction de l'évolution de la situation de la personne ou des groupes de personnes.

Le diplôme d'Etat lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social.

Les principaux lieux d'intervention

Les lieux d'exercice des AES sont très larges. Ils peuvent intervenir directement au domicile de la personne (particuliers employeurs, services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), services d'aide à la personne (SAP), services polyvalents de soins et d'aide à domicile (SPASAD), services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)...), en établissement social ou médico-social (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), maisons d'accueil spécialisées (MAS), des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), foyers d'accueil médicalisés (FAM), instituts médico-éducatifs (IME), des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), des maisons d'enfant à caractère social (MECS)...), dans structures d'accueil de la petite enfance, établissements d'enseignement et de formation, d'emploi et d'activités culturelles.

École pratique de service social
Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Paris • Siège social • 139 bd du Montparnasse 75006 Paris - France / + 33 (0)1 42 79 50 20 / Siret 784 281 065 00010
Entrée du public • 92 rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris
Cergy • 13 bd de l'Hautil 95092 Cergy-Pontoise cedex - France / + 33 (0)1 30 75 62 96 / Siret 784 281 065 00036
www.epss.fr / epss@epss.fr



Association loi 1901. N° déclaration d'activité 11 75 014 72 75 - Code APE 8542 Z

Le 05/01/2023

Public visé

- Professionnel en fonction de coordination ou qui s'y destine, dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale, de l'animation, de la santé, de l'aide à domicile, de la petite enfance.
- Personne en reconversion professionnelle, pouvant justifier d'une action salariée dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale, de l'animation, de la santé, de l'aide à domicile, de la petite enfance.

Prérequis

- Aucun diplôme n'est requis pour se présenter à l'épreuve d'admission
- Certains diplômes, brevets, certificats, mentions ou titres permettent une admission de droit en formation

Objectifs de la formation

- Instaurer une relation et soutenir la construction de l'identité et des capacités des personnes,
- Concevoir et mener des activités éducatives et sociales favorisant l'insertion et le développement de l'autonomie des personnes,
- Maîtriser les techniques permettant la réalisation des actes de la vie quotidienne,
- Soutenir le développement de la dynamique familiale
- Acquérir les techniques de communication professionnelle écrite et orale

Modalités de validation de la formation :

- Evaluation par les sites qualifiants des 2 stages couvrant les 5 blocs de compétences.
- Chaque bloc de compétences doit être validé séparément
- Evaluation semestrielle des acquis : contrôles de connaissances et de l'assiduité, mises en situation d'examen, visites sur les terrains de la formation pratique.
- Validation du diplôme : épreuves de certification organisées par l'EPSS lors de la seconde année et par le certificateur du diplôme à l'issue de la formation.
- L'obtention du diplôme d'Etat est conditionnée à la validation des quatre domaines de compétences qui le constituent, par l'obtention d'une note d'au moins 10/20.

Durée, programmation et lieu de la formation :

- 12 mois, dont 546 heures de formation théorique, 21 heures consacrées à l'Attestation de formations aux gestes et soins d'urgences de niveaux 2 et de 840 heures de formation pratique.

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h 00

Lieu de la formation : Site de l'EPSS Cergy, 13 Boulevard de l'Hautil, 95000 Cergy

Contenus de la formation

- ✓ Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- ✓ Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
- ✓ Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne
- ✓ Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- ✓ Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

Modalités de personnalisation de la formation

- Un référent professionnel est désigné pour chaque stage. Un temps de suivi et de bilan de stage avec le stagiaire est programmé par l'établissement de formation sur le lieu de stage ou l'établissement.

Modalités pédagogiques

- Enseignements, associant apports théoriques, méthodologiques et techniques, sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés individuels ou collectifs, de séances d'auto-formation guidée.
- Formation en présentiel et/ou en distanciel synchrone et asynchrone.
- Suivi individualisé du parcours de formation et de la formation pratique, préparation aux épreuves écrites et orales du diplôme d'Etat, bilan individuel de formation par année de formation.

Moyens mis à disposition pendant la formation

L'équipe pédagogique est constituée :

- d'un formateur qualifié,
- d'une assistante de formation,
- de formateurs occasionnels, universitaires, ou professionnels de terrain,

Les participants à la formation ont accès pendant la durée de la formation :

- à l'Info thèque,
- à la plate-forme pédagogique numérique,
- aux salles informatiques,
- aux salles de formation équipées,
- à une connexion au wifi
- aux espaces de travail réservés aux étudiants
- aux Espaces de Restauration

Coût de la formation

- En fonction du statut à l'entrée en formation
- Se référer aux tarifs annuels et conditions générales

Nombre de participants :

Nombre d'agrément : 50